

## Communiqué de presse FFTT

### REACTION DE LA FFTT à la suite des reportages sur la PEDOPHILIE DANS LE SPORT

La Fédération Française de Tennis de Table est profondément choquée par les faits relatés et par les différents témoignages des victimes.

Dès que les informations concernant le pongiste incriminé évoqué par la presse nous ont été remontées et avant même toute décision de notre commission de discipline, le Président de la Fédération Française de Tennis de Table a décidé la suspension à titre conservatoire de sa licence et donc de toutes ses activités dans le monde du tennis de table.

Cette situation met en évidence une faille majeure de notre système. Le cadre juridique ne permet ni aux clubs ni aux fédérations d'accéder ou de disposer des fichiers des délinquants sexuels.

#### **UN PLAN ORSEC MOBILISANT L'ENSEMBLE DU MONDE SPORTIF**

C'est pourquoi La Fédération demande au CNOSF et au Ministère des Sports d'organiser de toute urgence une conférence nationale afin de mettre en place un plan ORSEC et donner les moyens d'agir fermement et rapidement.

La Fédération Française de Tennis de Table invite dès maintenant l'ensemble des fédérations à la rejoindre dans cette démarche et à saisir le CNOSF et le ministère de tutelle.

#### **PREMIERES MESURES**

La Fédération suspend et suspendra toute personne pour laquelle elle est informée de condamnation, d'inscription au fichier des délinquants sexuels ou dans le cas de comportements inadmissibles.

La Fédération demande à l'ensemble de ses clubs, comités départementaux et ligues régionales qu'en sus de prévenir les autorités départementales, ils devaient impérativement lui signaler tout dossier d'agressions sexuelles, afin agir rapidement et préventivement.

Par ailleurs, la Fédération va réviser et renforcer les supports pédagogiques existants en matière de vigilance et de comportement autour de ce sujet. Un module spécifique sera intégré dès les premières formations fédérales.

Enfin, la Fédération réfléchit à mettre en place un système fédéral centralisé qui permettra de recueillir de manière légale les signalements de comportements inappropriés.

#### **PROTEGER LES JEUNES LICENCIES**

Tout cela nous pouvons le réaliser à notre niveau. Mais seule la mobilisation conjointe du monde sportif et de notre ministère de tutelle permettra de protéger l'ensemble des jeunes licenciés et de renforcer l'éducation de nos jeunes par la pratique sportive.

Contact presse : [communication@fftt.email](mailto:communication@fftt.email)